



n°31 - 26 Mai 2025

Quelle place pour les femmes dans l'emploi ? Les spécificités des quartiers populaires français

Par Hervé Guéry et Viviane Lefevre, directeur.trice.s d'études au Compas

Lors d'une étude lancée en interne au Compas à la fin de la dernière décennie, nous avons cherché à comprendre ce qui expliquait les taux de pauvreté. Nous avons exploré tous les territoires français : les IRIS, les communes, les départements ainsi que les régions. Parmi toutes les variables testées, celle qui avait la corrélation la plus forte était le taux d'activité féminin¹. Ainsi, plus le taux d'activité féminin est élevé, plus le taux de pauvreté du territoire est faible, et vice versa.

Bien évidemment, cette variable n'explique pas à elle seule la pauvreté (uniquement sa dimension économique). Cette étude permet ainsi de justifier pourquoi les départements de l'Ouest de la France, sont ceux où le taux de pauvreté est le plus faible. Bien qu'ils ne soient pas les départements les plus riches de France, loin de là, ils sont les départements où la pauvreté est la plus faible et où le taux d'activité des femmes est le plus fort. A titre d'exemple la Vendée est le 26^{ème} département le moins riche de France mais il est le département français où le taux de pauvreté est le plus faible et le 2^{ème} département pour son taux d'activité féminin.

Cette situation se vérifie dans les QPV français, où les quartiers ayant le taux de pauvreté le plus fort sont ceux où le taux d'activité féminin est le plus faible. Les explications sont multiples, mais il est intéressant d'analyser la place des femmes dans l'emploi, les freins qui existent, les conséquences sur la vie des femmes et de leurs familles, et enfin les enjeux et perspectives.

Note : dans ce document nous utiliserons différents termes qui désignent les mêmes territoires : QPV, quartiers de la politique de la ville, quartiers prioritaires ou quartiers populaires.

Observer les dynamiques socio-démographiques dans les contrats de ville

L'observation des quartiers prioritaires repose principalement sur des données socio-démographiques mises à disposition par l'ANCT et l'Insee. Cependant, pour la géographie entrée en vigueur en 2024, ces données ne disposent pas d'historiques permettant d'analyser les dynamiques des nouveaux contrats de ville. C'est pourtant un outil essentiel dans l'observation et l'évaluation des contrats de ville.

Le Compas a donc mis en œuvre une méthode d'estimation des données pour les QPV à partir du maillage à l'Iris. Cette approche inédite consiste à utiliser des filtres pour ne rattacher aux QPV que certaines parties des Iris et ainsi approcher les caractéristiques des habitants des QPV.

L'ensemble des évolutions décrites dans ce document s'appuient sur cette méthode, permettant d'appréhender la spécificité de l'emploi des femmes dans les QPV de 2009 à 2020.

Plus d'informations sur l'espace ressources Hublot : hublot.lecompas.fr

¹ / Etre actif signifie occuper un emploi ou en rechercher un.

Quelle est la situation de l'emploi des femmes dans les quartiers prioritaires ?

Un taux d'activité féminin bien plus faible dans les quartiers populaires qu'en dehors

À partir des données millésimées de 2009 à 2020¹ [1], nous pouvons noter que les taux d'activité des femmes en QP ont baissé. Ainsi, dans les quartiers populaires de France hexagonale, ce taux était de 72% en 2009 et il est passé à 70% pour les femmes de 25 à 54 ans en 2020, soit une baisse de 2 points. Parallèlement, ce même taux est passé de 86% en 2009 pour l'ensemble des femmes françaises à 88%.

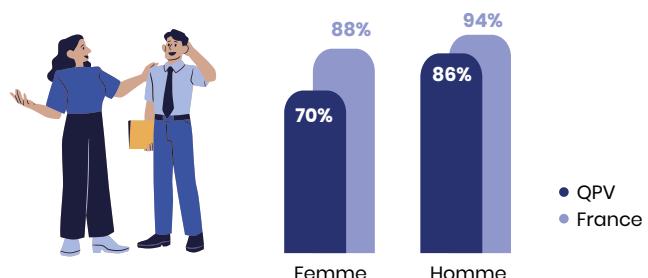
Le taux a également diminué pour les hommes dans les quartiers populaires, comme en moyenne en France. Mais l'écart entre les hommes des quartiers populaires et les hommes de l'ensemble du territoire national est de 8 points aujourd'hui, contre 18 points pour les femmes (entre celles qui vivent dans les quartiers populaires et le niveau national).

Alors que le taux d'activité des hommes dans les quartiers de la politique de la ville est de 86% contre 70% pour les femmes, la part des femmes actives, ayant un diplôme de l'enseignement supérieur, est similaire à celle des hommes dans les quartiers populaires. Les femmes sont plus diplômées mais moins souvent en activité et en emploi.

Une géographie prioritaire : plusieurs typologies de quartiers populaires

Il est évidemment impossible de considérer que tous les quartiers populaires se ressemblent. Il y a des différences importantes qui se traduisent par des taux d'activité différenciés, notamment pour les femmes. Ainsi, on observe des taux plus forts dans les quartiers de type centre ancien à la différence des grands ensembles de logements sociaux.

Taux d'activité des 25-54 ans



Comment expliquer ces écarts sur le taux d'emploi ?

Une structure familiale spécifique dans les quartiers populaires

La structure familiale des femmes diffère entre les quartiers populaires et l'ensemble de la France. En effet, parmi les femmes de 25 à 54 ans, 77% ont au moins un enfant à charge dans les quartiers populaires, contre 69% pour l'ensemble de la France.

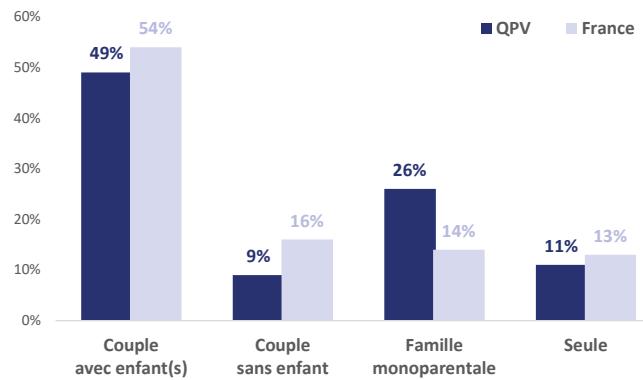
De plus, parmi les ménages avec enfant(s), 37% des femmes sont des mères seules (en situation de monoparentalité), contre 22% au niveau national. Ainsi, la présence d'enfant(s) dans le ménage et l'importance des familles monoparentales pourraient expliquer en partie cette différence.

Le graphique n°1 illustre les variations de structures familiales entre les femmes des quartiers populaires et celles de l'ensemble de la France. Parmi les ménages sans enfant, les couples sans enfant sont sous-représentés dans les quartiers populaires, ce qui s'explique par une population plus jeune dans ces quartiers par rapport à la moyenne nationale. En revanche, la proportion de femmes seules âgées de 25 à 54 ans est presque identique dans les deux territoires, avec 13% dans les quartiers de la politique de la ville contre 14% pour l'ensemble de la France.

1/ Les résultats du recensement millésimés 2020 sont calculés à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement (EAR) effectuées de 2017 à 2022.

Graphique 1 - Part des femmes de 25-54 ans, selon leur situation familiale (%)

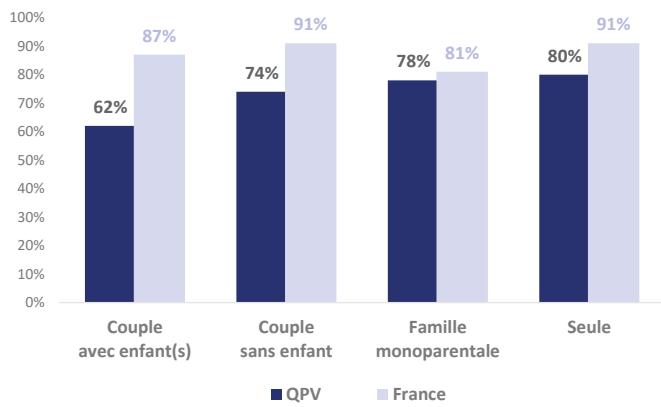
Source : Insee, RP 2020 - Traitements ©Compas



Le graphique n°2 reprend les taux d'activité comparés entre les femmes dans les quartiers populaires et la France.

Graphique 2 - Taux d'activité des femmes de 25-54 ans, selon leur situation familiale (%)

Source : Insee, RP 2020 - Traitements ©Compas



La différence de taux d'activité ne s'explique pas seulement dans les quartiers populaires par la présence d'enfant(s) mais elle s'explique aussi par le fait d'être seule ou en couple. Ainsi, les taux d'activité les plus faibles concernent les femmes en couple. Les femmes ayant les taux d'activité les plus forts sont les femmes seules ayant ou non charge d'enfant. Au niveau national, c'est la présence d'enfant qui explique le taux d'activité. Ainsi, être seule avec au moins un enfant fait diminuer le taux d'activité au regard des personnes seules sans enfant et cela se vérifie aussi pour les couples.

Dans les quartiers, la structure familiale a un impact beaucoup plus marqué que dans l'ensemble de la France. Les écarts y sont plus prononcés, avec 18 points de différence entre

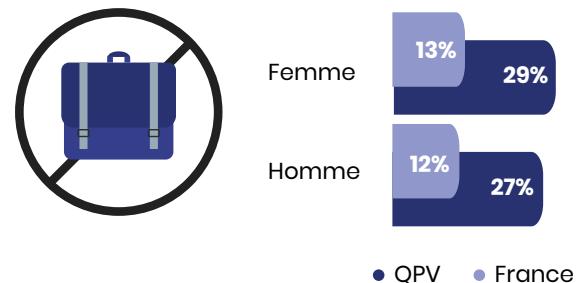
les femmes seules et les femmes en couple avec enfant(s), contre 10 points pour l'ensemble des femmes de France. Au niveau national, ce sont les femmes en situation de monoparentalité qui ont les taux d'activité les plus faibles, ce qui n'est pas le cas dans les quartiers populaires. Ainsi, l'écart de taux d'activité entre les femmes en situation de monoparentalité des quartiers populaires et la situation nationale est très faible : seulement 3 points.

Dans les quartiers de la politique de la ville, l'isolement, avec ou sans enfant, impose la nécessité de travailler ou de rechercher un emploi. Dans le cas d'un couple, le revenu d'activité peut provenir du conjoint. Cela met en évidence que pour les ménages, les revenus issus de la redistribution ne dissuadent pas la recherche d'emploi, notamment pour les femmes en situation de monoparentalité.

Un chômage plus fort pour les femmes

L'indice de chômage, au sens du recensement, est de 29% pour les femmes des quartiers populaires (27% pour les hommes), contre 13% pour l'ensemble de la France (avec les mêmes modalités de calcul pour les deux niveaux territoriaux).

Indice de chômage



Une analyse du chômage des femmes par les données du recensement

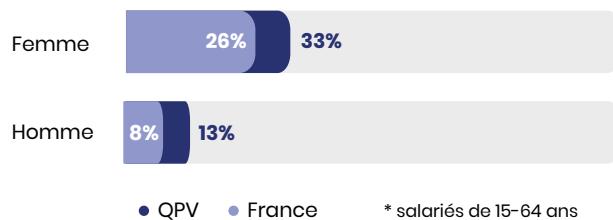
L'analyse ci-dessus est basée sur les déclarations des ménages lors du recensement. Il n'est pas possible d'établir un taux de chômage officiel (au sens du Bureau International du Travail) par quartier, et encore moins par sexe croisé avec la situation familiale. Les déclarations prennent donc en compte toutes les formes de chômage, y compris pour les personnes recherchant un CDD ou un emploi à temps partiel, qui ne sont pas prises en considération dans le cadre du taux de chômage officiel.

Une spécificité de l'emploi pour les femmes

La qualité de l'emploi est évidemment moindre dans les quartiers populaires qu'à l'extérieur de ceux-ci. En effet, la proportion de femmes de 15-64 ans occupant un emploi précaire est de 25% dans les quartiers de la politique de la ville, contre 16% à l'extérieur.

Les écarts existent également en termes de temps de travail puisque l'emploi à temps partiel concerne 26% des femmes en France (8% des hommes) contre 33% des femmes dans les quartiers de la politique de la ville (13% pour les hommes).

Part des salariés* à temps partiel

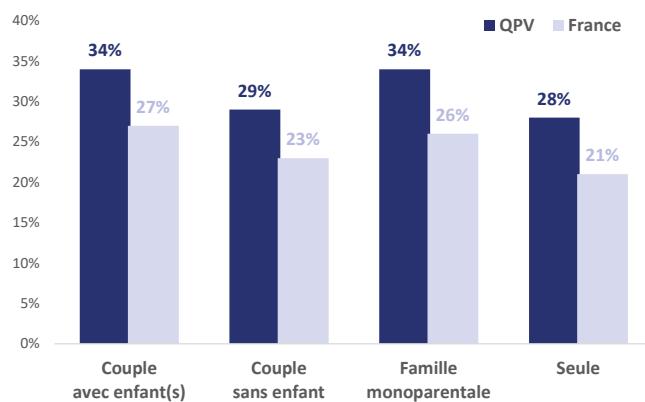


* salariés de 15-64 ans

Le graphique n°3 montre que le temps partiel dans les quartiers est plus fortement lié à la présence d'au moins un enfant, puisque ce taux est plus élevé pour les femmes seules avec enfant(s) que pour les femmes seules, et plus élevé pour les femmes en couple avec enfant(s) que pour les femmes en couple sans enfant.

Graphique 3 - Part des femmes de 15 ans et plus salariées à temps partiel, selon leur situation familiale (%)

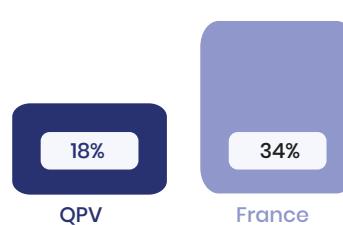
Source : Insee, RP 2020 - Traitements ©Compas



Les femmes plus souvent en situation de déqualification que les hommes

Dans les quartiers populaires, les femmes actives disposent autant que les hommes d'un diplôme de haut niveau de formation. C'est le cas de 18% des femmes dans les quartiers populaires, contre 34% au niveau national. Sur l'ensemble de la France, les femmes sont plus diplômées que les hommes puisque l'écart est de +2 points en leur faveur.

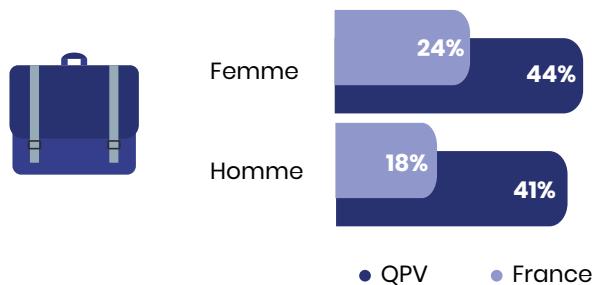
Part des femmes de haut niveau de formation



La notion de déqualification met en évidence l'absence de lien entre le type d'emploi exercé et le niveau de formation. Les données qui suivent concernent les femmes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur et n'ayant pas accès à un emploi de type profession intermédiaire ou cadre.

La déqualification est également un outil de mesure de la discrimination dans l'accès à l'emploi. Ainsi, dans les quartiers de la politique de la ville, 44% des femmes sont dans cette situation (41% des hommes), alors que pour l'ensemble de la France, cela représente 25% des femmes (18% des hommes). Les femmes sont beaucoup plus fréquemment déqualifiées dans leur emploi, et encore plus lorsqu'elles habitent un quartier de la politique de la ville.

Taux de déqualification



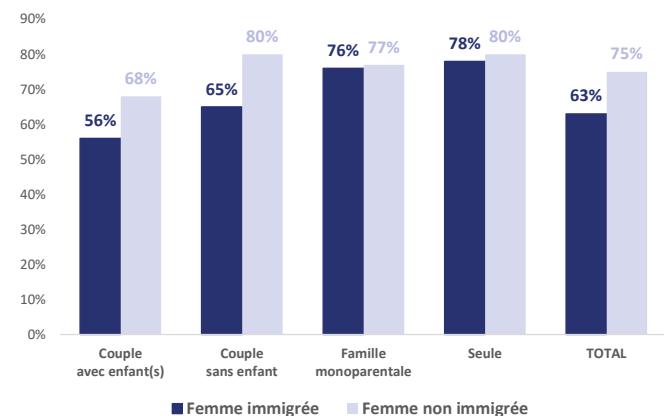
● QPV ● France

Les femmes immigrées

La situation de l'emploi des femmes immigrées est moins favorable que celle des femmes dans les quartiers en général. Le graphique n°4, montre que le taux d'activité pour l'ensemble des femmes immigrées est de 63%. Ce taux est inférieur de 12 points à celui des femmes non immigrées (et de 7 points à celui de l'ensemble des femmes des quartiers). Cette situation est partiellement due à la discrimination qui s'observe notamment par l'indice de chômage, qui est de 35% pour les femmes immigrées contre 26% pour les femmes non immigrées dans les quartiers.

Graphique 4 - Taux d'activité des femmes immigrés ou non immigrées, dans les QPV, selon leur situation familiale (%)

Source : Insee, RP 2020 - Traitements ©Compas



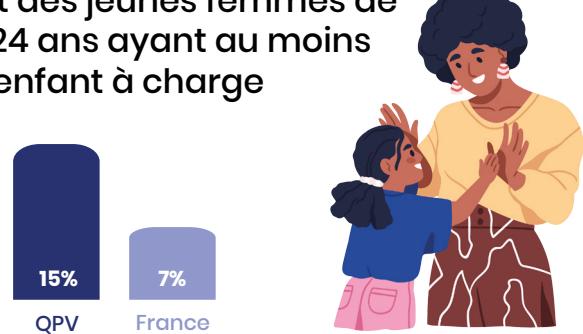
L'éloignement à l'emploi est plus marqué pour les femmes immigrées, quelque soit leur situation familiale. Cependant, l'écart est moins prononcé pour les personnes seules que pour les couples, en particulier les couples avec enfant(s). Ainsi, pour ces dernières, le taux d'activité n'est que de 56%.

En revanche, la situation des hommes est totalement différente. Le taux d'activité des hommes est de 89% dans les quartiers populaires. Il est plus élevé pour les hommes en couple que pour les hommes isolés (avec ou sans enfant), ce qui est l'inverse de la situation des femmes. Il est important de noter que, si pour les femmes immigrées le taux d'activité est le plus faible pour les femmes en couple avec enfant(s), c'est pour cette catégorie de ménage qu'il est le plus élevé pour les hommes (en fonction de leur situation familiale), atteignant 91%. La situation est donc totalement inversée pour les hommes immigrés par rapport à celle des femmes.

La parentalité précoce

Le retrait du marché du travail peut s'expliquer aussi par l'arrivée précoce d'un enfant. Ainsi, dans les quartiers populaires, 15% des jeunes femmes de 18-24 ans ont déjà un enfant à charge. Ce taux est deux fois plus faible à l'extérieur des quartiers. La présence d'un enfant se traduit quasi systématiquement pour les jeunes mamans par un retrait du marché du travail.

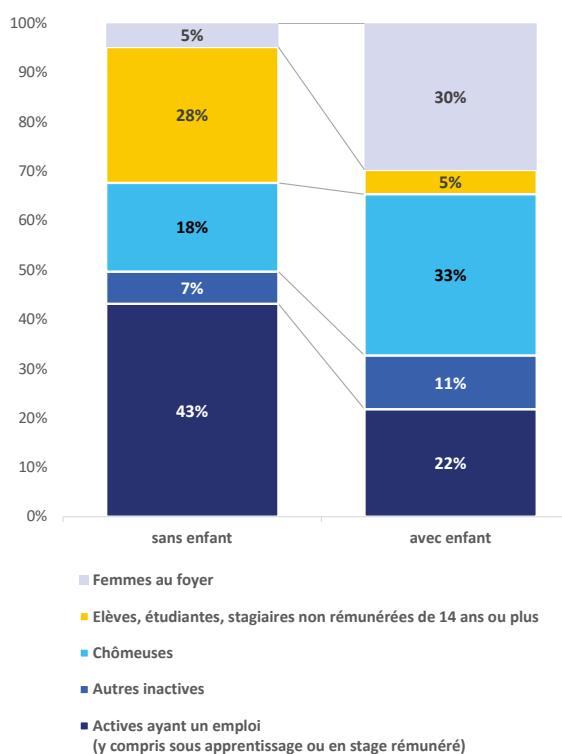
Part des jeunes femmes de 18-24 ans ayant au moins un enfant à charge



Le graphique n°5 met en évidence les écarts de positionnement des femmes selon qu'elles aient ou non un enfant avant 25 ans. Il concerne les jeunes femmes de 18-24 ans, selon qu'elles aient un enfant ou non (dans les quartiers prioritaires).

Graphique 5 - Répartition des jeunes femmes de 18-24 ans avec ou sans enfant dans les QPV, selon leur activité (%)

Source : Insee, RP 2020 - Traitements ©Compas



Aussi, la fondation d'une famille dans les quartiers populaires influe sur l'inactivité des mères, puisque 18% des femmes sont au foyer, contre 7% en moyenne nationale.



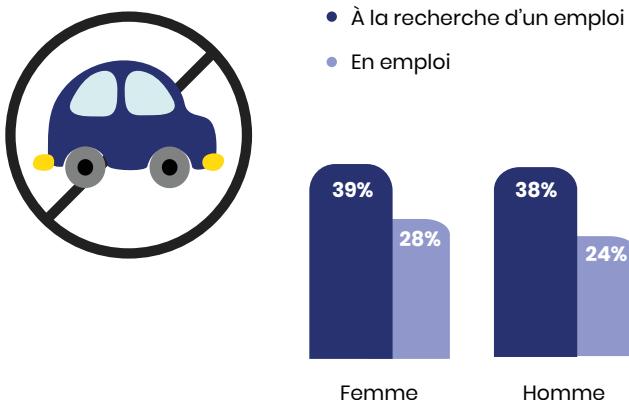
Part des femmes au foyer



L'utilisation d'un véhicule pour se rendre au travail

La possession d'un véhicule est moins fréquente dans les quartiers prioritaires que dans les autres quartiers. Ainsi, 28% des femmes (contre 24% des hommes) occupant un emploi n'ont pas de voiture dans leur ménage, contre 39% pour les femmes (et le même taux pour les hommes) qui recherchent un emploi. La corrélation entre ces deux variables est très forte, sans qu'il soit possible de déterminer si c'est l'absence de véhicule qui explique l'absence d'emploi ou si c'est l'absence d'emploi (et donc de revenus) qui explique l'absence de véhicule.

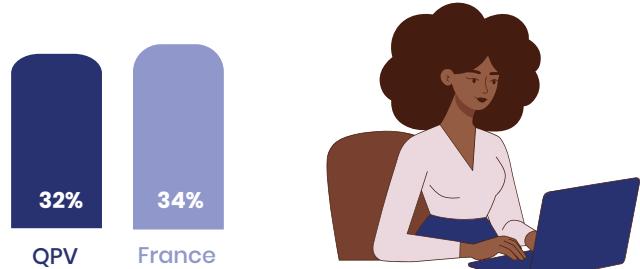
Part des ménages sans voiture selon le sexe



Une réduction des écarts d'activité avec l'âge

32% des femmes vivant dans les quartiers populaires sont actives, contre 34% des femmes en France, lorsqu'elles ont entre 60 et 64 ans. L'écart n'est plus que de trois points pour cette tranche d'âge. Avec l'âge, les écarts se réduisent. L'impossibilité d'accéder à la retraite pour des femmes ayant une carrière discontinue explique la réduction des écarts avec l'âge.

Taux d'activité des femmes de 60-64 ans



Quels sont les impacts de cette situation spécifique sur les femmes des quartiers populaires ?

Plus le taux d'activité est faible, plus la précarité financière est élevée

L'accès limité à l'emploi pour les femmes explique en grande partie la situation économique des ménages dans les quartiers populaires. Comme le montre l'analyse nationale, plus le taux d'activité des femmes est faible, plus le taux de pauvreté est élevé. Les difficultés d'accès au marché du travail pour les femmes entraînent une réduction des ressources des ménages, augmentant ainsi leur dépendance aux prestations sociales. Pour les enfants, la pauvreté des parents a des conséquences sur leur bien-être, leur accès à la culture, aux loisirs, aux soins (notamment en cas de dépassement d'honoraires ou de reste à charge), à la mobilité, ainsi qu'à des conditions de logement décentes.

Une moindre indépendance financière des femmes réduit leur choix de vie familiale

La faiblesse du taux d'activité a également des conséquences sur la capacité des femmes à quitter leur conjoint. En effet, le taux élevé de

familles monoparentales dans les quartiers populaires ne s'explique pas par la séparation de couples vivant déjà dans le quartier, mais plutôt par un effet de migration : des ménages qui vivaient à l'extérieur des quartiers et qui, après une séparation, se retrouvent à y vivre. L'absence de ressources autonomes pour les femmes entraîne un repli sur la cellule familiale, sans possibilité de la quitter, surtout avec des enfants à charge.

Moins de réseau professionnel

Tous les parents savent à quel point le lien entre leur activité professionnelle et la réussite de l'orientation de leurs enfants est fort. Le réseau social obtenu par le travail est souvent sollicité pour permettre aux adolescents d'obtenir un stage correspondant à leur projet professionnel. Or, dans les quartiers de la politique de la ville, les adolescents doivent trouver en moyenne 2,5 fois plus de semaines de stage entre la seconde et la terminale que les adolescents des autres quartiers. Cela s'explique par une orientation plus forte vers la voie professionnelle, qui y est 1,5 fois plus élevée. L'absence d'emploi de la mère réduit ainsi fortement la possibilité de mobiliser un réseau professionnel, qui par définition n'existe pas ou est très réduit. La pénalisation des jeunes est donc très forte dans les QPV.

Quels leviers mobiliser ?

La discrimination peut également être un facteur explicatif de l'absence d'emploi pour les femmes. Le port du voile pour les femmes est ainsi l'un des éléments pouvant expliquer leur difficulté d'accès à l'emploi et, par conséquent, leur repli sur la cellule familiale. Dès lors, toutes les actions visant à lutter contre la discrimination peuvent faciliter l'accès des femmes au monde du travail.

Parmi les autres freins, la question de la mobilité se pose. Les emplois occupés par les femmes des quartiers nécessitent souvent une voiture. En effet, travailler tard le soir dans une grande surface nécessite un mode de transport pour rentrer chez soi, le nettoyage des bureaux implique d'être mobile (avec des séquences d'une à deux heures de nettoyage qui s'enchaînent en dehors des heures de bureau, donc très tôt le

matin ou tard le soir) et autonome, et le maintien à domicile des seniors nécessite beaucoup de mobilité pour les personnes travaillant dans ce secteur. Il est donc nécessaire de travailler sur cet enjeu en proposant des solutions adaptées aux personnes concernées (aide au passage du permis de conduire, aide à l'accès à un mode de transport autonome, etc.).

Le développement des modes d'accueil des enfants dans les quartiers est également un levier pour l'accès à l'emploi. Il faut aussi être innovant, notamment avec le déploiement de personnes pouvant réaliser des gardes à domicile pour les parents actifs monoparentaux avec des enfants en bas âge.

Il faudra soutenir davantage le développement d'initiatives pour l'accompagnement vers l'emploi des femmes. Cela peut passer par la généralisation dans les QPV des démarches de type « territoires zéro chômeur de longue durée ».

L'avis du Conseil National des Villes (CNV) consacré aux mères isolées vivant en quartiers prioritaires est toujours d'actualité [2]. Il appelle à adapter l'action publique à leurs réalités, en facilitant l'accès aux droits, au logement et à l'emploi. Il préconise des dispositifs d'insertion plus flexibles, un accompagnement individualisé et des formations valorisant leurs compétences, tout en levant les freins liés à la garde d'enfants ou aux discriminations. L'objectif est de soutenir leur autonomie et d'éviter leur exclusion des politiques d'insertion classiques.

Conclusion

L'émancipation, qui est l'un des objectifs des nouveaux contrats de ville, nécessite de s'interroger sur la place des femmes dans l'emploi. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, d'autant plus que la dynamique est inversée avec la baisse du taux d'activité féminin observée. Il s'agit d'une priorité, compte tenu des multiples conséquences que cette évolution peut avoir, notamment sur les inégalités entre femmes et hommes, ainsi que sur l'ensemble de la famille.



Toutes ces analyses et données sont déclinables pour la commune, l'intercommunalité et tous les quartiers prioritaires de France grâce à [Hublot](#), la plateforme de l'observation et de l'évaluation des quartiers prioritaires.

Afin de faire vivre l'observatoire au quotidien et entretenir une dynamique de réseau, des documents pédagogiques de 4 à 8 pages sont inclus dans votre espace Hublot, une fois celui-ci activé. Ces documents appelés «Lettre de l'observatoire» permettent d'éclairer une thématique clé de votre territoire et de communiquer auprès de votre réseau de partenaires du contrat de ville.

Les thématiques de ces lettres de l'observatoire reprennent les grands enjeux des nouveaux contrats de ville : l'effet quartier, l'emploi et l'activité, l'égalité femme-homme, la place des jeunes...

Références :

L'ensemble des données (non sourcées) citées dans ce document sont issues du recensement de l'Insee (RP 2020) et plus spécifiquement des fichiers détail : [en ligne](#)

[1] Recensement de la population 2020, Insee, 09/05/2025 : [en ligne](#)

[2] Avis «Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés : le défi de la conciliation des temps, Conseil National des Villes (CNV), 08/10/2019 : [en ligne](#)

Publication du bureau d'études Compas, expert des politiques sociales dans les territoires

ISSN : 2267-9103

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Auteur du n°31 : Hervé Guéry et Viviane Lefevre

Ont participé à ce numéro : Samuel Fouquet et Sandy Morice



LE COMPAS



DANS MA POCHE

@compas



02 51 80 69 80



www.lecompas.fr



contact@compas-tis.com

